



BONNE VISITE

AGENCE IMMOBILIÈRE

MONTANTS DES HONORAIRES DE VENTES / LOCATIONS MAXIMUMS

TRANSACTIONS IMMOBILIÈRES

Mandat Exclusif :

Prix de vente	Honoraires TTC (tva 20%)
Jusqu'à 200 000€	6 000€
De 200 001 à 300 000€	8 000€
De 300 001 à 400 000€	10 000€
Au-delà de 400 001€	3% du prix de vente

Mandat simple :

Forfait de 4% du prix de vente TTC Avec un minimum de 7500 € TTC (voir conditions en agence)

La rémunération sera à la charge du vendeur sauf convention contraire.

ESTIMATIONS :

Prix : 180€ TTC (gratuite si mise en vente par nos soins)

LOCATIONS

(En zone non tendue)

Honoraires de visite, constitution du dossier et rédaction de bail	8€ / m ²
Honoraires de réalisation de l'état des lieux d'entrée	3€ / m ²

Le montant des honoraires locatifs sont plafonnés au montant d'un loyer hors charges.

Barème mis à jour le 01/12/2023